



APPEL À PROJETS CULTURE

MRC des Collines de l'Outaouais



QUI ?

3

QUOI ?

4

QUAND ?

5

MÉTHODOLOGIE

6

CALENDRIER DE PAIEMENT

7

- OBNL
- Collectif d'artistes
- Municipalité
- Coopérative
- Entreprise en économie sociale

SONT EXCLUS :

- Projets illégaux (sexuel, religieux, politique...)
- Réalisés avant leur admissibilité
- CALQ, SODEC, BanQ
- Fonctionnement courant d'un organisme*
- Projets récurrents*
- Graphisme et impression de livres ou brochures
- Programmation municipale
- Événement protocolaire
- Projets à but lucratif

Projets en cohérence avec la politique culturelle de la MRC des Collines de l'Outaouais et la Politique culturelle du Québec réalisé dans les 12 mois de son acceptation, avec des retombées culturelles, économiques et sociales sur une ou plusieurs municipalités de notre territoire.



QUOI ?

Intergénérationnel • **CULTURE** •
Scène Cinéma
Objets Coopérative • **OBNL**
Médiation Arts
Danse Musique
Aînés Rayonnement
Accessible
• Inclusif
Développer le territoire
Théâtre
• Muséologie
Innovant
Collectif d'artistes
Jeunesse
Archéologie Local
Communauté • Patrimoine
Identité régionale
Municipalité
Vitalité
Calligraphie
Diversité



QUAND ?

	Appel à projets 1	Appel à projets 2
Période de dépôt	Du 23 janvier au 8 mars 2026	Du 13 juillet au 30 août 2026
Comité culturel pour recommandation au conseil des maires	27 mars 2026	25 septembre 2026
Conseil des maires	16 avril 2026	22 oct. 2026
Date de paiement si le projet est accepté par le conseil.	A partir de S22	A partir de S48



MÉTHODOLOGIE ?

LA TROUSSE DU PROMOTEUR

1. Guide du promoteur
2. Guide de visibilité
3. Formulaire de demande de financement
4. Lexique
5. Dépenses admissibles et non admissibles
6. Formulaire de rapport final

Chiffres clés :

- Période d'appel à projets : 7 semaines
- Période d'analyse de dossiers : 2 semaines
- Ajustements + envoi au comité : 1 semaine

Comité culturel : 25 septembre 2026

Réception des subventions : Début décembre



CALENDRIER DE PAIEMENT ?

APPEL A PROJETS 2





STÉPHANIE OTIS

culture@mrcdescollines.com
(819) 431.4391

Disponible du lundi au jeudi
De 8h30 à 16h00

** Toutes les demandes de financement liées aux appels à projets seront traitées à partir du 31 août 2026.